MARCHÉ LINIER

DU MERCREDI 7 AOUT 1935

Lins teillés. — En lins soviétiques, les affaires restent nulles. Les vendeurs sont peu empressés et la demande très réservée. Les prix purement nominaux sont sans changement.

En lins de Belgique, très petit courant d'affaires limité à de simples réassortiments à des prix identiques à ceux de la semaine dernière.

En lins Français, la demande, quoique peu importante, semble orientée à une progression. Au cours de la Bourse de ce jour, il a été constaté que la Filature s'intéressait beaucoup plus au marché. Les prix sont stables mais plutôt orientés à une légère progression.

On cote, roule à terre moyens marchandise rendue : Bergues (moulin flamand), 560 nominal ; Bretagne (Côtes-du-Nord), 575 nominal ; BKKO IVe groupe base 1re, 655 nominal ; Courtrai (moulin flamand), 560 nominal.

Etoupes. — Quelques rares petites affaires sont notées en étoupes de teillage à des prix variant entre 250 à 280 fr. les 100 kilos rendu filature pour étoupes rouis terre retravaillées bonne qualité moyenne.

Fils de Lin et d'Etoupes. — On constate peu de changements sur le marché des fils et les ventes sont toujours aussi peu importantes. Néanmoins la fermeté des prix persiste. L'exportation est à peu près nulle.

On cote Chaine, n. 30 : 260; n. 35 : 240; n. 40 : 220 ; n. 50 : 210 ; n. 60 : 200 le paquet de 100 échevaux.

Trame n. 30 : 230 ; n. 35 : 220 ; n. 40 : 200 ; n. 50 : 190 ; n. 60 : 185 le paquet de 100 écheveaux.

Toiles. — Le marché reste calme. Les quelques achats portent sur des articles d'emploi courant et pour livraisons rapides. Les cours sont sans changement.

Chanvres. — Les stocks ancienne récolte sont pour ainsi dire épuisés notamment dans les articles d'emploi courant et pour livraisons rapides. Les cours sont sans changement.

On cote : Naples Spago Extrissimo 1/2 1/2 superieur ,565 nominal ; Bologne S. B.S., 550 nominal.

Jute. — Le brut est plus ferme cette semaine et les cours se sont quelque peu améliorés.

Fils de chanvre. — Il s'est traité cette semaine quelques petites affaires à des prix inchangés.

On cote : Chanvre long brin filé au sec : N. 10 : 11.50 ; n. 12 : 12 fr. le kilo ; n. 16 : 385 fr. ; n. 20 : 360 fr. le paquet de 100 écheveaux.

Filé au mouillé : N. 10 : 11.50 ; n. 12 : 12 fr. le kilo ; n. 16 : 395 fr. ; n. 20 : 370 fr. le paquet de 100 écheveaux.

Coton. — Le coton se maintient toujours sur des bases à peu près stables sur les différents marchés d'origine, mais sans toutefois donner lieu à des transactions importantes.

On cote : Clôture Le Havre, 4 fr. 88 le kilo.

Cotons filés. — L'absence d'affaires nouvelles est encore générale et l'activité des usines n'est entretenue que par la livraison d'ordres anciens.

On cote : la bobine n. 20 Amérique pur chaine et trame, 7.50 à 8 fr. le kilo ; la bobine n. 6 Indes, 5.50 à 6 fr. le kilo, suivant qualités.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DU MERCREDI 7 AOUT 1935

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Août, 43 N. ; septembre, 43.50 N. ; 3 de septembre, 44 N.

Clôture. — Août, 42 ; septembre, 43.50; 3 de septembre, 44.

Blé 76 kilos poids naturel. Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune et ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Août, 47 A., 50 V. ; 5 d'août, 41.50 A. ; 4 derniers, 39.25 A.

Dernière cote. — Août, 37 A., 50 V. ; 5 d'août, 41.50 A. ; 4 derniers, 39.50 A.

Clôture. — Août, 46.50 ; septembre, 43; 5 d'août, 42 ; 4 derniers, 40.

Maïs jaune Maroc, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Août, 38 N. ; septembre, 39 N. ; 4 derniers, 39 N.

Clôture. — Août, 38 ; septembre, 39 ; 4 derniers, 39.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Août, 192.50 P. ; septembre, 191.25 A., 195 V. ; 4 derniers, 191.25 A., 193.75 V. ; 4 de novembre, 192.50 N. ; 4 premiers, 190 A., 192.50 V.

Dernière cote. — Août, 191.25 A., 193.75 V. ; septembre, 190 A., 193.75 V. ; 4 derniers, 190 A., 193.75 V. ; 4 de novembre, 195 V. ; 4 premiers, 190 A., 192.50 V.

Clôture. — Août, 192.50 ; septembre, 192.50 ; 4 derniers, 192.50 ; 4 de novembre, 192.50 ; 4 premiers, 191.25.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Août, 49.25 A., 50.25 V. ; septembre, 50.75 V. ; 4 derniers, 51 F. ; 4 de novembre, 52.25 A., 53 V. ; 4 premiers, 52.50 V.

Dernière cote. — Août, 49.50 A., 50.50 V.; septembre, 49.50 A., 51 V. ; 4 derniers, 50.50 A., 51.50 V. ; 4 de novembre, 52.25 A., 53.25 V. ; 4 premiers, 51 A., 52.50 V.

Clôture. — Août, 50 ; septembre, 50.50; 4 derniers, 51 ; 4 de novembre, 52.75 ; 4 premiers, 51.75.

MARCHÉ LIBRE

DU MERCREDI 7 AOUT 1935

Cours du disponible constatés par les courtiers assermentés de la Bourse de Blé indigène, 76 kilos, 64.50 rendu Lille ou parité ; Avoines blanches-jaunes, 45, rendu Lille ou parité ; Maïs Plata, incoté délivré Dunkerque ; Indochine, 52 fr. délivré Dunkerque ; Maroc, 47 délivré Dunkerque ; Orges Algérie-Tunisie, 86 délivré Dunkerque ; Nitrate de Soude, incoté ; Huile de lin, 200 départ Nord. Pas-de-Calais ; Tourteaux de lin, grands formats 51 départ Normandie ; Graines de lin indigène conditions du contrat du Syndicat Général (base 95% de pureté), incoté.

FRUITS ET LÉGUMES

Pommes de terre Esterling, 38-40, logées départ ; Oignons Auxonne, 27 logés départ ; Echalottes de Roscoff, 45 ; Chasselas de pays, 340-350 ; Raisin Portugais noir, 290 ; Pêches Vallée Rhône, 220 à 500 fr. ; Prunes reine-claude Corrèze, 150 ; Prunes Bleues Montauban, 175 ; Poires Williams Vassés Rhône, 300-450 ; Melons du Vaucluse, 12 à 22 la douz. ; Artichauts de St-Pol, 95 fr. les 100 kilos.

ENGRAIS ET PRODUITS CHIMIQUES

Superphosphate minéral de chaux. — Base 14% d'acide phosphorique soluble eau et citrate d'ammoniaque, livraison d'ici fin novembre prochain.

NORD. — Arrts Dunkerque, 22.50 ; Hazebrouck, 22.50 ; Lille, 22.75 ; Douai, 23 ; Valenciennes, 23 ; Avesnes, 23.25 ; Cambrai, 23.25.

PAS-DE-CALAIS. — St-Omer, 23.25 ; St-Pol, 23 ; Béthune, 22.75 ; Boulogne, 23.25; Montreuil, 23.50 ; Arras, 23.25.

Nos prix s'entendent franco toutes gares grands réseaux de ces arrondissements, par 10 tonnes minimum, logés en sacs perdus de 100 kilos brut pour net.

Sulfate de fer neige. — 32 fr. les 100 k.

Sulfate de fer cristaux. — 30 fr. les 100 kilos.

Sulfate de cuivre neige. — 152.50 les 100 kilos.

Sulfate de cuivre cristaux. — 147.50 les 100 kilos, départ usine, sacs perdus, réglés à 100 kilos brut pour net.

Sulfate de Soude aiguille industriel. — 41.50 les 100 kilos.

Sulfate de Soude aiguille raffiné. — 44.50 les 100 kilos par 10 tonnes départ usine Nord, logement en sacs perdus, réglée à 100 kilos brut pour net.

MARCHÉ DES COTONS

DU MERCREDI 7 AOUT 1935

LE HAVRE. — Août, 244.50 ; sept., 242.50 ; oct., 241 ; nov., 239 ; déc., 237.50 ; janv., 237 ; fév., 236.50 ; mars, 236 ; avril, 236 ; mai, 235.50 ; juin, 236 ; juillet, 235.50. — Baisse, 2.50.

LIVERPOOL. — Baisse, 3 pence.

NEW-YORK. — Sans changement.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE LILLE

Journée du Mercredi 7 Août 1935

Aire-Houille, 7. — Beuvry-Comines, 7.25; Isbergues, 5 ; Villers-St-Paul, 22.75 ; Argenteuil, 27.50 ; Paris environs, 30 ; Beautor, 16.50 ; Masnières, 13 ; Chalons-sur-Marne, 27 ; Bras-sur-Seine, 30.75 ; La Madeleine, 6. — Bruay-Comines, 7.25 ; Corbehem, 7.50 ; Paris environs, 30 ; Gargenville, 28. — Blache-Dunkerque ou Calais, 13.25. — Croix-Wasquehal-Ris Orangis, 9.300. — Don-Gand, 2.000 ; Anvers Bassins ou Rade, 6.000. — Denain-Paris environs, 27.50 ou Melun, 31.50 ; Conflans Base, 22.50 ; Jarville, 17.50 ou Conflans, 22.50. — Escarpelle-Dunkerque Ville, 18.75 ou Bassins ou Bassins, 14 ; Bar-le-Duc, 28.75 — Flers-Marles, 5.25. — Fresnes-Paris environs, 28.50. — Gayant-Tourcoing Blanc-Seau, 6.50 ; Paris environs, 28.50 ; Beautor, 17 ; St-Quentin, 15 ; Villers-St-Paul, 21.25 ; Lamotte Breuil, 21. — Harnes-Lomme, 4 ; Denain, 6.50 ; Roubaix quai d'Anvers, 6 ; St-Amand, 6.25 ; Coudekerque, 10.50 ; Montereau, 35 ; Origny-Ste-Benoite, 20.50 ; Guerville, 27 ; Aiserey, 42 ; Isle Adam, 23.25 ; Cormeilles-en-Parisis, 24.50. — Haubourdin-Anvers Bassins ou Rade, 2.500 ; Dunkerque Bassins, 3.000 ; Paris environs, 30.20 ; Armentières, 7.10 ; Anvers Bassins ou Rade, 2.000. — Liévin-Comines, 7.25 ; Anzin, 7.25 ; Leffrinckoucke, 11.50 ; Roanne, 52.50 ; Gargenville, 27.50. — La Lacque-Calais Ville, 10. — Ligny-Comines, 7. — Marquette-Oxyghem Zwantjesbry, 2.100 ; Moulle, 15. —Marles-Marcq, 6.25 ; Hautmont, 21.50. — Noyelles-Comines, 6.85 ; Bezons Base, 26. — Ostricourt-Houplines, 6 ; Comines, 6.75. — Pont-à-Vendin-Gand, 8.50 ; Charenton Carrières, 30.20 ; Tourcoing, 5 ; Id., 6 ; Villers-St-Paul, 21.75 ; Pont St-Mard, 18.50; Montataire, 22 ; Soissons, 22.50 ; Haubourdin, 4.25. — Pont-de-la-Deûle-Gand, 8 ; Roubaix quai de Gand, 6.60 ; St-Quentin, 15.50. — Thiers-Paris environs, 28.40 ou Melun, 32.50. — Vieux-Condé-Comines, 9.75. — Violaines-Tourcoing Blanc-Seau, 6 ; Auxerre, 41 ; Lomme, 4 ; Reims, 23.60. — Watten-Lille Vauban, 6.25. — Wasquehal-Isbergues, 9.50. — Beuvry-Couvrot, 28.55. — Blache-Paris environs, 29. — Denain-Persant, 21.50 ; Lamotte Breuil, 20. — Harnes-Billancourt, 28. — Lourches-Bray-sur-Seine, 40.50. — Ostricourt-Paris environs, 28.75. — Pont-à-Vendin-Origny-Ste-Benoite, 20.50 ; Noyelles, 20.80 ; Paris environs, 33.25 ; Marles, 4.50 ; Lomme, 4; Wasquehal, 6 ; Haubourdin, 4.50.

ÉCOLE D'ARTS-ET-MÉTIERS DE LILLE

Voici la liste des candidats admis à l'Ecole Nationale d'Arts-et-Métiers de Lille à la suite du concours de 1935 :

1. MM. Massard Jacques ; 2. Darras Michel ; 3. Vergne Jean ; 4. Liot André; 5. Soulier Raoul ; 6. Libert Albert ; 7. Rivoire Antoine ; 8. Gasnier Serge ; 9. Porcheron Serge ; 10. Brocart René ; 11. Drouin Georges ; 12. Rigolet Albert ; 13. Bailleux Pierre ; 14. Perisse Raymond; 15. Sarrazin Roger ; 16. Vilars Pierre; 17. Roger Pierre ; 18. Basquin Humbert ; 19. Delliaux Emile ; 20. Richard François ; 21. Richard Armel ; 22. Delmer Jacques ; 23. Egot Pierre ; 24. Blomme André ; 25. Chatelain Maurice ; 26. Ferrand Roger ; 27. Leleu Eugène ; 28. Adde Jean ; 29. Lava André ; 30. Clément Robert ; 31. Presne Raymond ; 32. Demailly Serge ; 33. Landragin Gustave ; 34. Anne André ; 35. Hamel Albert ; 36. Agez René ; 37. Larose René ; 38. Adam Pierre ; 39. Laple Fernand ; 40. Diot Adrien ; 41. Chanat René ; 42. Daniel Louis ; 43. Renon Jacques ; 44. Tourreau Pierre ; 45. Lafond Pierre ; 46. Bignon Pierre ; 47. Sentier Albert ; 48. Sanboeuf Jean ; 48. Gaspillard Maurice ; 50. Moreau André ; 51. Le Quellec Louis; 52 Lemoine Maurice ; 53. Bouvier Julien ; 54. Hérissé René ; 55. Lemoine Robert ; 56. Gand Jean ; 57. Merlire Raymond ; 58. Rouleau Georges ; 59. De la Mette Fernand.

BOURSE DE LILLE DU 7 AOUT 1935

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	450	445
• Part.	353	...
Aniche	1372	1369
Anzin	708	713
Béthune	4530	4575
• 10e	437	435
Blanzy	568	563
Bruay	1538	1535
• 10e	155	153
Carvin	1331	1323
Clarence	270	271
Com. Fourch	238	238
Courrières	216	213 50
Crespin	47	39 50
Dourges	829	830
Escarpelle	2180	2160
Frankenholz	54	54 50
Gouy-Servins	15	40
Lens	312	310 50
Liévin	154 50	152
• C. 80 ec.	4600	4560
Ligny-les-Air	38	...
• Part	23	...
Marles 70e	399	394
Nord d'Alais	170	142
Ostricourt	1010	999
Thivencelles	110	110
Vicoigne	471	471
METALLURGIE		
Bl. Misser	40	...
Ac. Longwy	206	205
Ac. Nord	276	276
Sam. et Mé.	278	276
Etabl. Arbel	300	...
Chant. Fr.	142	142
At. C. N. Fr.	631	630
B. St-Vaast	170	...

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Constr. Méc.	198	200
Delat-Frouer	120	123
Den. Anzin	790	773
Escaut Capi.	405	...
Fives-Lille	813	817
Mer. et Hom	208	210
Nord et Est.	326	322
Mat. Fr.-Bel.	1620	1612
Jeumont	355	360
• Part.	738	737
Louv. et Rec.	810	898
Peugeot	428	425
Ryo-Catteau	...	...
St-Am. (F.-L.)	1680	...
Sen. Meub.	612	607
PETROLES		
Fr.-Polon	240	...
Grebownika	27	27
• Part.	190	...
Lille-Bonnière	198	...
• prior.	501	...
Pechelbronn	280	...
Raf. Pét. Nd.	27 25	27
Silva Plana	74	74
• Part.	90	...
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agache	174	168
Cot. St-Quent	43	...
Czeniochovi.	178	162
Fil. Filte Fr.	400	...
Industr. Text	495	495
• Jouis	280	...
Le Blan	205	203
Lyon sols ar.	70	75
Saint Frères	82	...
Tiberghien	206	213

VALEURS	C. préc.	C. du J.
VALEURS DIVERSES		
Créd.Nd.ea.ep	423	422
Sollnest	72	...
Un. d. Mines	180	...
Elec. L.-R.-T.	173	173
Art. F. et L.	385	385
Béthunoise	485	481
El. et G. Nd.	402	413
El. Nd-Ouest	778	771
En. El. N. F.	480	485
Hersin-Coup.	469	...
Billy-Mon. A.	365	361
Billy-Mon. P.	3500	...
Cim. Boulonn	76	...
C. C. H. d. N.	215	...
C. Franç. (n.)	1205	1200
Mat. C. Lois.	113	...
Poliet-Chaus	224	...
Tuil. Beauv.	364	...
Engr. Auby	110	110 50
Gl. Verr. sp.	3880	3850
Kal. Ste-Th.	610	605
Kuhlmann	528	524
Bla. Comines	...	...
Saint-Gobain	1620	1615
U. Libercourt	158	...
Gl. An. anc.	635	...
Asturienne	83	83
La Lucette	132	...
Moki el Had	2950	...
Tekkah	535	...
Zinc Silésie	94	98
Béth. d'Allm	270	270
Bres. C.N.F.	298	295
Motte-Cord.	612	612
Falc. St-Am.	745	750
Payrissac	70	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 490; 1926 7 % (Janvier-Juillet), 504; 1926 7 % (Mars-Septembre), 518; 1927 7 %, 517; 1931 4 % (remb. à 1.000), 755; 1931 4 % (bon 2.000), 1715; 1931 4 % (bon 500), 432; 1934 5.50 %, 922. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %, 510; 1927 7 %, 512; 1929 5 %, 940. — Roubaix 1931 4.50 %, 746. — Crédit National 1919 5 %, 345; 1920 5 %, 504; 1921 6 %, 519; 1922 6 %, 515; 1923 6 % (Février-août), 515; 1923 6 % (avril-octobre), 513; 1924 6 %, 540; 1934 5 %, 1.000. — Denain et Anzin 1927 6 %, 975. — Eglises dévastées (Group. de Reconst.) 1928 6 %, 482; 1928 5 %, 935; 1931 4 %, 812. — Grosse Métallurgie 1931 4 %, 826. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 6 %, 485; Janvier 1931 4 %, 815; Mars 1931 4 %, 815; Juin 1931 4 %, 820; Août 1931 4 %, 805. — Liévin 1926 7 %, 493. — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing 5 %, 825. — Artésienne de Force et Lumière 1929 5 %, 799. — Continentale du Gaz 1931 5 %, 862. — Energie électrique du Nord de la France 4.50 %, 375; 1931 4.50 %, 760. — Gaz et Electricité (Cie Gle de) 5.50 %, 735. — Denain et Anzin 1932 5.50 %, 900. — Escaut et Meuse 1913 4 %, 711. — Espérance (Usines de l') 1912 4.50 %, 380. — Fabrique de Fer de Maubeuge 1920 6 %, 468. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1930 4.50 %, 795. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de) 5 %, 380. — Senelle-Maubeuge 1930 4.50 %, 700; 1931 4.50 %, 1415. — Agache fils 6 %, 402. — Chigot et Cie 5 % 347. — Cotonnière de Saint-Quentin 6 %, 541. — Frémaux (Filatures) 5 %, 499. — Le Blan et Cie 7 %, 380. — Société de Filatures (Anc. Ets Desurmont et fils), 445. — Chicorées supérieures (Société Industr.) 5 % 960. — Courrières-Kuhlmann 1930 5 %, 835. — Finalens 5 %, 736. — Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France 4.50 %, 760. — Immobilière de l'Artois 4.50 %, 736. — Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 380. — Marles-Kuhlmann 1929 5 %, 840. — Tuileries de Beauvais 5 %, 790. — Aniche 1903 4 %, 402; 1926 4 %, 402. — Beeringen 5 %, 653. — Bruay 1932 5.50 %, 910. — Crespin-Nord 4.50 %, 565. — Drocourt 1909 et 1911 4 %, 370. — Liévin 1928 5.50 %, 440. — Limbourg-Meuse 4.50 %, 673.

COUPONS ANNONCES

5 Août. — Consortium industriel des viandes (action), nº 21 ; coupon brut 6 ; net à payer nom., 5.48 ; porteur 5,05.

BOURSE DE PARIS DU 7 AOUT 1935

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	78 90	78 75
3 % amort.	80 30	80 50
3 1/2 % amort	94 80	...
4 % 1917	82 75	82 60
4 % 1918	81 75	81 80
5 % 1920	110 90	108 60
6 % 1927	91 60	90 30
4 1/2 % 1932 A	87 60	87 30
4 1/2 % 1932 P	88 20	88
O. Tr. 4 1/2 33	951	946
Ch. F. Et. 4 %	361	363
— 5 %	386	390
P.T.T. 5 % 28	489	488
— 4 1/2 % 30	438	430
Bons du Tr.		
7 % 1926	940	930
4 1/2 % 1933	859 50	854
Cais.aut.4 1/2	898	862
Crédit Nat.		
3 % 1919	540	530
5 % 1920	503	501 50
6 % 1921	514	511
Juillet 1922	510	510
Janvier 1923	510	503
Juin 1923	517	518
Janvier 1924	539	538
5 % 1932	536	528
4 1/2 % 1933	940	940
5 % 1934	1000	946
Dép.N.6% 21	462	462
Banq. de Fr.	9915	9905
Soc. Génér.	1001	997
Ch. F. Est	697	698
— Lyon	863	867
— Midi	740	729
— Nord	1150	1140
— Orlé.	835	831
Métropolitain	1150	1148
Elect. Paris	732	727
El. G. du No	413	408
En. El. N. F.	479	477
Thom. Houst	135	138
Nord-Est	325	336
Schneider	1574	1566
Tréfil. Havre	532	541
Courrières	213	217
Lens	317	314
Vicoigne	482	478
Boléo	66	67

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
Kuhlmann	536	533
Peugeot	431	434
Egypte unif.	1636	1626
Japon 1907	1217	1225
Russe consol	15 25	15
Royal Dutch	10816	10850
Suez. Egypt.	430	420
E. Lille-R.-T	174	175
Cot. St-Quent	56	...
Le Blan et Ce	205	...
Saint-Frères	72 75	...
Ac. Longwy	205	202
Ac. du Nord	275	278
Ac. Paris-Ou	676	645
A. Sam-Mse	295	...
Arbel	325	308
Chen. France	145	148
Cons. Nd Fr.	625	630
Constr. Méc.	199	195
Fives-Lille	830	810
Jeumont act.	349	375
P. B. M. C. F.	755	751
Den.-Anzin	781	785
Louvroil	910	900
Sen.-Maub.	582	500
Béthune act.	4575	4508
— 10e	442	440
Aniche	1395	1351
Anzin	714	714
Blanzy	561	568
Carvin	1330	1330
Dourges	838	820
Ligny-L-Aire	82	...
Marles	402	400
Ostricourt	1000	991
Lille-Bonn. p	500	510
— o.	210	210
Kali Ste-T. 15	606	600
Verr. Aniche	840	834
Cim. Franç.	1205	1180
Cim. Boulon.	82	...
C. O. Ste-B.	3590	3580
Bokanowski	50	...
Poliet Chaus	221	225
Mars de créd.	527	...
Zincs Silésie	80	80
Astur. Mines	64	63

VALEURS	C. préc.	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
Brney	1540	1520
Clarence	279	279
Liévin cp 30	4525	4525
Le Lucette	125 50	130
Tubize	82	81
PARQUET TERME		
Banq. de F.	9895	9950
Banq. Paris.	883	883
Un. Paris	432	428
C. Nat. d'Es.	873	872
Crédit Fonc.	3240	3220
Crédit Lyon.	1680	1675
Penharoya	184	185
Gafsa	478	483
St-Gobain	1629	...
Citroën	83 50	84
Say	2380	2288
Fonc. Egypt.	1640	...
Wag.-Lits	46	46
Central-Mine	1705	1718
Montecatini	188	189
Rio-Tinto	1237	1247
Norv. Azot.	463	470
BANQUE TERME		
Albi	456	451
Astra Rom.	70 25	70 50
Bruay 1/10	156	153
Caoutchoucs	88 50	88
Chartered	83 75	85 50
Concordia	33 50	32 75
De Beers ord.	405	405
Goldfields	252	253
Huil. de Pét.	211	211
Jagersfont.	80 25	81
Liévin Act.	152	150 50
Malacca ord.	110 50	110 50
Mexic. Eagle	22	21 75
Gr. Lacs Afr.	522	521
Randmines	610	615
Shell Transp.	282	282
Silva Plana	75	75
Tanganyka	30 75	30 50
Tharsis	261	262
Vieill. Mont.	832	826

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 363; 1875, 479; 1876, 478; 1892, 251; 1894-96, 252.50; 1898, 308; 1899, 280; 1904, 300; 1910 2 3/4, 279; 1910 3 %, 258; 1912, 250; 1928 5 %, 860; 1929 4 1/2, 856; 1930 4 %, 780; Emprunts à lots 1930 4 %, 802; 1931 4 %, 789; Fortif. 4 %, 748; 1932 4 1/2, 850; 1933 5 1/2 %, 1006; 1934 5 %, 850.

Foncières : 1879, 595; 1883, 290; 1885, 313; 1/5, 74; 1895, 336; 1903, 349; 1909, 170; 1913 3 1/2 %, 345; 1913 4 %, 440; 1930 4 1/2 %, 785.

Communales : 1879, 510; 1880, 521; 1891, 996; 1892, 335; 1899, 316; 1906, 332; 1912, 160; 1926, 615; 1927, 520; 1929, 900; 1930 4 %, 760; 1931 4 %, 800; 1931-32, 780; 1932, 611; 1933 5 %, 877; 1934, 996; Panama oblig., 126.

CHANGES. — Londres 74.96 ; New-York 15.1075; Belgique 255,125; Espagne 207,25; Hollande 1022,00; Italie 124.00; Suisse 494,25.

BOURSE DE BRUXELLES DU 7 AOUT 1935

VALEURS	C. préc.	C. du J.	VALEURS	C. préc.	C. du J.	VALEURS	C. préc.	C. du J.
comptant			**comptant**			**comptant**		
Rte belg. 3 %	78 75	88 75	Const. El. Cl	457 50	...	Vieil. Mont.	1606	1610
4 % d. guerre	821	823	Ougrée	520	...	Electro belge	1736	1710
Lots Congo 88	144 50	147 50	Providence	11000	10950	Dhalhuecb	310	308
Banq. Nation	2015	2005	Sam-Mos	960	960	Silésie	180	...
Soc. Gén. P.	3500	3475	Beeringen	470	470	Canada pac.	181	...
Ch. fer Cong	513	400	Kessales	3230	3200	Tubize ord.	194	...
C.G. Lacs c.	381	384	Laura	827 50	532 50	Un. M. Kat.	3060	2785
Cockerill	365	360	Asturienne	127	128			

DANS LA POLICE

M. Parenty, commissaire spécial de police hors-classe, 1er échelon, chef de service à **Calais** (Pas-de-Calais), est nommé en la même qualité à Bellegarde (Ain), intérêt de service; M. Peudepièce, commissaire de police mobile, hors-classe, 1er échelon, chef de section au contrôle général des services de police criminelle à Paris, est nommé commissaire spécial de police, hors-classe, 1er échelon, chef de service à **Calais** (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Parenty, intérêt de service.

SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX

Par décret en date du 23 juillet 1935, ont été nommés aux grades ci-après, dans les corps de sapeurs-pompiers communaux :

AISNE. — MM. Charpentier Gaston, sous-lieutenant à Nouvion-Vingre ; Gabelle Joseph, sous-lieutenant, à Fontaine-Utarte ; Perin Léon, sous-lieutenant à Quierzy.

NORD. — MM. Lesaffre Etienne, lieut. à Quesnoy-sur-Deûle ; Vasseux Raymond, sous-lieutenant à Caudry.

PAS-DE-CALAIS. — MM. Legrand Aimé, sous-lieutenant à St-Lez-Marquion ; Bourdrez Ernest, lieutenant à Neuville-Saint-Waast ; Soudain Gabriel, sous-lieutenant à Vavans ; Vanacker Paul, sous-lieutenant à Violaine ; Sevrette Jean, sous-lieutenant à Quéant.

SOMME. — MM. Lefort Joseph, lieut. à Nibas ; Buizard Paul, sous-lieutenant à Lamotte-Duleux ; Bonfils Louis, lieutenant à Conty ; Petigny Emile, sous-lieutenant à Conty ; Vasseur Georges, sous-lieutenant à Prouzel ; Leclerc Jules, sous-lieutenant à la Chaussée-Tironcourt ; Caron Marcel, sous-lieutenant à Thieulloy-la-Ville ; Carpentier Léon, sous-lieutenant à Yvrench ; Leconte Cyrus, sous-lieutenant à Domwast ; Thueux Paul, sous-lieutenant à Quend ; Vus Gaston, sous-lieutenant à Boismont ; Crognier Bernard, sous-lieutenant à Bovelles ; Rancon Edmond, sous-lieutenant à Condé-Folie ; Chabaille Henri, sous-lieutenant à Sauvillers-Mongival ; Guibon Aimé, sous-lieutenant à Guerbigny ; Demaison René, sous-lieutenant à Morcourt.

LES TRAINS DE PÊCHEURS DU DOUAISIS

La Compagnie du Nord a bien voulu informer le syndicat des pêcheurs du Nord que, sur sa demande, les pêcheurs partant de Douai pourront dorénavant bénéficier du tarif réduit à destination des gares situées le long de la Scarpe, aller par le train Nº 300 retour par les trains 303 et 333. Pour les gares situées le long de la Sensée, aller par le train 34-04, retour par le train 34-33.

Les pêcheurs de Sin-le-Noble sont autorisés à prendre à demi-tarif, à l'aller les trains 34-04 et 34-10 au retour, les trains 34-24 ou 34-33 desservant les gares situées le long de la Sensée jusque Fressies.

POUR LA DÉFENSE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE LA SPARTERIE

Comme suite aux démarches de M. de Diesbach, député, et de quelques-uns de ses collègues, faites auprès du Ministre du Commerce, au sujet des répercussions du décret du 5 mai 1935 sur l'industrie française de la Sparterie et l'aggravation du chômage qui en résulte pour les ouvriers de cette industrie, la lettre suivante vient de lui être adressée par le Ministre du Commerce :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'attache l'industrie française de la Sparterie à une prompte modification de la tarification douanière établie par le décret du 5 mai 1935 sur les cordelettes en fibres de coco à un ou deux bouts et à torsion irrégulière.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en attendant les résultats de l'enquête à laquelle mon département procède au sujet de la protection douanière des cordelettes en fibres de coco, j'ai soumis à l'agrément de mes collègues des départements ministériels compétents un projet de décret suspendant provisoirement les effets du décret du 5 mai 1935 susvisé.

» En outre, et pour éviter que l'effet de cette mesure ne soit retardé pendant la durée de l'examen par les administrations intéressées du projet de décret à intervenir, j'ai, tenant compte des desiderata de la Chambre Syndicale de la Sparterie, fait préparer et contresigné un projet d'arrêté exonérant de la surtaxe compensatrice des changes, les cordelettes de végétaux filamenteux repris sous les numéros 606 et 607 du tableau des droits.

» Veuillez agréer, etc. »

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE CENTRALE DE MALADIE DE LA MUTUALITÉ DU NORD AURA LIEU LE 15 SEPTEMBRE

L'assemblée générale aura lieu le 15 septembre, à l'Hôtel de la Mutualité, 11, boulevard Vauban, à Lille.

Ordre du jour : 1. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2. rapport moral et compte rendu de l'exécution des décisions antérieures ; 3. situation financière et bilan ; 4. rapport sur le contrôle médical ; 5. questions diverses.

COMMERÇANTS FRANÇAIS GARE AUX ESCROCS ANGLAIS

Londres, 7. — Depuis quelque temps, certains Français sont victimes d'habiles escrocs anglais qui réussissent à détourner de fortes sommes.

L'escroquerie couramment pratiquée consiste à offrir à des maisons françaises momentanément en difficulté la possibilité de former une filiale en Angleterre en vue de recevoir des fonds pour alimenter leur trésorerie. Toutefois, la maison française est priée de verser au préalable 10 % du capital nominal de la société à former et un engagement en bonne et due forme est signé par les contractants.

Par la suite, ou la société n'est jamais constituée, ou, si elle l'est, l'escroc trouve une clause de contrat qui lui permet en général de le dénoncer. Des poursuites judiciaires s'avérant très onéreuses, l'intéressé français préfère, dans la plupart des cas, ne pas s'adresser aux autorités judiciaires. Une autre forme d'escroqueries est pratiquée aux dépens des exportateurs de produits manufacturés français.

L'escroc achète en France des marchandises qu'il se fait livrer à Londres et sur lesquelles il ne verse qu'un faible acompte.

Il déclare ensuite ne pouvoir écouler le stock et, après de nombreux échanges de correspondance, l'exportateur français finit par céder son produit à vil prix afin d'éviter les frais de poursuite.



Imp. du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille.

Le Gérant : Emile GEST

FEUILLETON DU 8 AOUT 1935. — N. 5



Résumé des précédents feuilletons

Un riche industriel, Cyprien Marenval a réuni autour de sa table de jeunes bons vivants et leurs amies. La conversation roule pendant un moment sur les erreurs judiciaires et l'on en vient à parler de la condamnation de Jacques de Fréneuse.

M. de Tragomer qui était l'ami intime du condamné dit que, malgré les apparences, il ne croit pas à sa culpabilité.

Resté seul avec Marenval, Tragomer lui confie qu'il a la certitude que Léa Perelli, la victime de Jacques de Fréneuse, est vivante, car il l'a rencontrée il y a peu de temps, à l'Opéra de San Francisco où elle chantait sous le nom de Jenny Hawkins.

Toutes mes combinaisons se trouvaient dérangées par cette affirmation que la chanteuse était connue à San-Francisco depuis trois ans et sous le nom qu'elle portait actuellement. Comment aurait-elle pu être Léa Pérelli à Paris et Jenny Hawkins en Amérique, au même moment ? Elle avait passé toute une année, sous mes yeux, il y avait trois ans seulement, dans cet appartement de la rue Marbeuf où on l'avait trouvée morte un matin. Ce dédoublement était inadmissible. L'identité de l'Américaine était clairement établie. Cependant elle était l'image vivante de la malheureuse dont Jacques expiait le meurtre. Et une force plus puissante que le raisonnement, que la vraisemblance, que la sagesse, opprimait ma pensée et je me répétais malgré tout : c'est Léa Perelli.

Nous étions sortis de la loge et nous traversions le couloir du vaste théâtre. Une clef, que Pector avait dans sa poche, ouvrit la porte de communication, et nous passâmes de la lumière des lampes électriques aux ténèbres des coulisses. Je suivis mon guide qui évoluait parmi les portants, les décors et les accessoires, avec l'assurance d'un vieil abonné. On le saluait au passage. Il rencontra le directeur de la tournée, qui se précipita au-devant de lui, comme s'il était souverain. J'en demandai la raison à Raleigh-Striling. Il me répondit flegmatiquement que son parent était un des quatre propriétaires du théâtre, qui mettaient cette magnifique salle, presque gratuitement, à la disposition des impressarii, afin d'assurer à leurs concitoyens et à eux-même des plaisirs artistiques. Le manager nous conduisait maintenant. Nous avions escaladé un étage et suivions le couloir des loges d'artistes. Devant une porte nous fîmes halte, notre guide frappa et dit :

— Peut-on entrer, ma chère miss Hawkins ?

— Qui est avec vous ? demanda, à l'intérieur, une voix qui n'était pas celle de la cantatrice.

— M. Pector et deux de ses amis.

— Qu'ils entrent.

La porte s'ouvrit et la servante nous accueillit dans un salon, qui précédait le cabinet de toilette où s'habillait Jenny Hawkins. Par la porte entre-baillée, une vive lumière, un odeur d'eau de Cologne et de poudre, un bourdonnement de paroles, venaient jusqu'à nous. Une roulade se fit entendre. La chanteuse s'exerçait, insoucieuse de notre présence, tout en changeant de robes.

La femme de chambre était entrée auprès de sa maîtresse. Nous étions seuls dans le salon. Pector et Raleigh s'étaient assis près de la cheminée. Moi, invinciblement attiré vers cette porte entr'ouverte, je m'étais avancé, à pas légers, le nez au vent, l'oreille tendue, aspirant l'air, écoutant les bruits vagues. J'avais le dos à la muraille, et, par l'ouverture de la porte, il était possible de me voir. Soudain j'entendis près de moi une exclamation étouffée et ces mots dit en français, à voix basse : « Prends garde ! » puis mon nom . « Tragomer ! »

Au même moment, la porte se ferma, et le silence se fit. Cependant je n'avais pas rêvé. Cette fois, j'étais bien sûr d'avoir entendu. Les deux mots « Prends garde » précédant l'indication de mon nom, avaient été prononcés et, j'en aurais juré, par une bouche d'homme. Toutes cette affaire se développait, si mystérieuse, que je fus pris d'une fièvre d'impatience. Sans me soucier de ce qu'en pourraient penser mes compagnons, je fis un pas pour tourner le bouton de la porte, si singulièrement refermée, et pénétrer dans la pièce voisine, quand cette porte s'ouvrit d'elle-même, et, sur le seuil, Jenny Hawkins parut.

Elle s'avança souriante, le regard assuré. Ses yeux tombèrent sur moi, le premier, et je ne les vis pas se troubler. Il y avait, sur ses lèvres, une grâce insouciante et elle me fit de la tête un signe amical, avec la facilité d'accueil qui caractérise les artistes, habitués, comme les princes qui traversent la foule, à recevoir les hommages d'inconnus. Pector était venu au-devant d'elle et présentait son cousin et moi-même. A l'énoncé de mon nom la cantatrice inclina la tête, avec une nuance d'intérêt étonné, et dit gaiement à Pector :

— Ah ! gentilhomme français ! En Amérique, espèce rare ! Parle-t-il l'anglais ?

— Oui, madame, dis-je, sans plus attendre. Assez mal pour m'exprimer, mais assez pour vous deviner.

J'avais appuyé à dessein sur le mot « deviner ». La chanteuse ne parut pas comprendre la portée menaçante que j'avais donnée à ma réponse, elle sourit et me tendit la main, disant :

— Enchantée, monsieur, de faire votre connaissance.

Il faut que j'en convienne. A cette minute décisive, il n'y avait en Jenny Hawkins que bien peu de chose de Léa Pérelli. Comme ces portraits effacés par le temps, qui ne laissent distinguer que les traits affaiblis du modèle, la ressemblance s'atténuait, et la morte disparaissait chassée par la vivante. Je cherchais déjà, vainement, tous les détails qui auraient pu me rappeler Léa Pérelli, et je ne les retrouvais pas. L'attitude de la femme que j'avais sous les yeux n'était plus la même que celle de la pauvre disparue. La naïve gaîté, l'air rieur, les gestes d'enfant, tout ce qui caractérisait l'Italienne, était remplacé, chez l'Américaine, par la fierté froide, l'assurance grave, et le ferme maintien de l'artiste sûre du public et d'elle-même.

— Je ne vous garderai pas longtemps auprès de moi, quelque plaisir que j'en aie, dit Jenny Hawkins, il faut que je descende en scène, pour le dernier acte. Comment avez-vous trouvé Rovelli ? Il a bien chanté, n'est-ce pas ? C'est un grand artiste.

— Son succès n'a été qu'égal au vôtre, dis-je, et je le trouve mieux partagé que vous par le compositeur.

— Oui, dit-elle avec une légère inclinaison de tête. Ce rôle n'est pas le meilleur de mon répertoire. Si vous venez m'entendre chanter la « Traviata », je vous y plairai davantage.

— Je ne crois pas, répondis-je hardiment. Il me serait très pénible de vous voir mourir en scène.

Elle leva le front, plongea son regard dans le mien et dit :

— Pourquoi ?

— Parce que cette mort me rappellerait de poignants souvenirs.

Elle se mit à rire :

— Ah ! Français ! Impressionnable et sentimental. Qu'a de commun la musique de Verdi, avec vos souvenirs ?...

— Je vous l'expliquerai, si vous le voulez...

— Je n'ai pas le temps, et c'est dommage.

— Eh bien ! ma chère, intervint Pector. Voulez-vous venir souper avec nous, ce soir, après la représentation ?

— C'est très aimable à vous de m'y engager, mais je serai trop lasse. Il faut ménager ma voix.

— Alors, demandai-je, voulez-vous me permettre de me présenter chez vous, demain, dans la journée ?

— Bien volontiers. Je loge à l'Hôtel des Etrangers, place de l'Hôtel-de-Ville : à partir de quatre heures, si cela vous plaît. Vous accepterez une tasse de thé et nous causerons.

Je m'inclinai sans répondre. Elle tendit la main à mes compagnons et à moi-même, nous conduisit jusqu'au couloir des loges et rentra chez elle, en refermant soigneusement la porte.

Une fois hors de la présence de cette femme, je repris la faculté d'analyser, de discuter et de comprendre. Si je n'avais pas entendu mon nom et les brèves paroles adressées à Jenny Hawkins, évidemment comme un danger. Je me sentais repris de toutes mes angoisses, emporté par une ardente curiosité. Je ne me souciais plus de la cantatrice. Je voulais savoir qui était son compagnon, ce Français qui me connaissait, et qui, seulement entrevu, devait m'éclairer la situation.

Arrivé dans la salle, Pector demanda:

— Restons-nous ?

(A suivre).